

Envoyé en préfecture le 06/03/2024

Reçu en préfecture le 06/03/2024

Publié le

06 MARS 2024

ID : 026-212601652-20240304-DELIB20240308-DE

## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PUBLIE LE : 06 MARS 2024

### **OBJET :**

Village de Noël 2024 : Tarification exposants

### **Nombre de conseillers :**

En exercice : 29

Votants : 27

N° 2024.03.08

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre mars, le Conseil Municipal de la commune de Livron-sur-Drôme, dûment convoqué le 27 février 2024, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Francis FAYARD, Maire.  
Madame Evelyne BERNARD est désignée secrétaire de séance

**PRÉSENTS :** Francis FAYARD, Nathalie MANTONNIER, Philippe CHAVE, Evelyne BERNARD, Jean-François FAURE, Evelyne BILBOT, Sébastien AMBLARD, Christiane LAMBERT, Annick BAROTEAUX, Georges CASANOVA, Marie-Christine GEAY, Elisabeth LUQUES, Laurent MANTONNIER, Sébastien CHEYNEL, Emmanuel DELPONT, Francine DAMBRINE, Alain COURTHIAL, Nicolas COLOMB, Emmanuelle GIELLY, José MUNOZ ALVAREZ

**REPRÉSENTÉS :** Christian CHABERT (pouvoir à N. MANTONNIER), Thierry JAVELAS (pouvoir à F. FAYARD), Dutilio NOVARO (pouvoir à P. CHAVE), Nathalie SORIA (pouvoir à E. BILBOT), Dan VILLIOT (pouvoir à F. DAMBRINE), Fabien PLANET (pouvoir à N. COLOMB), Matthieu NIVOT (pouvoir à E. DELPONT)

**ABSENTS :** Anne-Lise VIALON, Thierry SANCHEZ

Madame Nathalie Mantonnier, Adjointe déléguée à la culture, informe l'Assemblée qu'après la réussite de l'édition 2023, le Village de Noël se tiendra de nouveau en 2024. Il sera situé sur la place de l'Hôtel de Ville, la Place de la Citoyenneté et la place Grangeon. Il comportera chalets en bois, stands extérieurs et stands intérieur. Des animations auront lieu lors de l'évènement afin de faire de cette période un moment magique pour petits et grands.

Le Village de Noël sera ouvert au public aux horaires et jours suivants :

- Vendredi 29 novembre 2024 de 17h à 20h,
- Samedi 30 novembre 2024 de 10h à 20h,
- Dimanche 1<sup>er</sup> décembre 2024 de 11h à 18h.

L'accès au Village de Noël sera gratuit pour le public.

Afin de développer la qualité de ce marché et sa variété, un dossier d'appel à candidature pour les exposants souhaitant participer à cette nouvelle édition a été mis en œuvre et une grille de tarification est proposée comme suit :

| Tarifs TTC pour 3 jours                    |                    |  |  |
|--|--------------------|--|--|
| Exposants                                  | Chalet<br>4x2m     | Emplacement intérieur<br>(En mètre linéaire) | Emplacement extérieur<br>(en mètre linéaire) |
|  |                    | 50,00 €                                      | 20,00 €                                      |
| Manège / autre<br>structure<br>d'animation | < 50m <sup>2</sup> | De 50 à 200m <sup>2</sup>                    | >200m <sup>2</sup>                           |
|  | 20,00 €            | 60,00 €                                      | 100,00 €                                     |

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'Unanimité avec 27 Pour :**

- **APPROUVE** la tarification et les modalités d'organisation et de tenue du Marché de Noël du vendredi 29 novembre au dimanche 1<sup>er</sup> décembre 2024 Place de l'Hôtel de ville, Place de la Citoyenneté et Place Grangeon ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à effectuer toutes les déclarations nécessaires et à conduire les prestations nécessaires à la réalisation de cette manifestation ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à lancer l'appel à candidatures pour les exposants, puis à signer les contrats d'occupation avec les candidats retenus par la commission de sélection.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,  
Francis FAYARD



La secrétaire de séance,  
Evelyne BERNARD

